

LA PREPARATION D'UNE FICHE DE TRAVAUX DIRIGES

Cette méthode a été expérimentée avec succès pendant plusieurs années. Elle a permis à des étudiants très moyens, mais consciencieux, de passer en année supérieure. Elle convient à tous les étudiants quelque soit leur niveau. En deux ou trois semaines d'application, vous ressentirez déjà ses effets particulièrement positifs. Son seul défaut est qu'elle va vous réclamer du temps au début de son application. Ne vous laissez pas rebuter mais persévérez. Bien entendu, vous la modélerez à votre capacité de travail et à vos besoins, mais fondamentalement vous n'aurez pas besoin de trop la modifier. Une seule exigence : l'appliquer intégralement toutes les semaines.

1. Définition du thème de la fiche

- a. Utiliser un lexique de termes juridiques afin de comprendre le sens juridique du thème auquel se rapporte la fiche de la semaine. Vous ne pouvez pas commencer à travailler une fiche de T.D. si vous n'avez pas une vision d'ensemble du thème hebdomadaire.
- b. Établir une fiche de vocabulaire pour chaque fiche de T.D. Ce travail peut vous sembler fastidieux. Mais plus vous avancerez dans l'année, moins de termes vous aurez à répertorier. Les premières fiches de T.D. sont les plus importantes, notamment en Droit civil I, car on vous indique le glossaire relatif aux arrêts (intimé, former un pourvoi ...).

2. Assimilation des informations disponibles

Lire et apprendre dans le cours magistral la partie se référant au thème susmentionné. Même travail avec votre manuel de référence. Si un trop grand décalage existe entre le cours et les fiches de T.D., vous travaillerez alors avec votre manuel de référence. Pour apprendre les informations contenues dans cet ouvrage, n'hésitez pas à souligner les passages jugés par vous importants, à prendre des notes ... Il importe qu'au final vous puissiez vous exprimer à l'oral avec naturel et aisance.

N'hésitez pas chez vous à "réciter" vos connaissances à voix haute jusqu'à ce que vous vous sentiez parfaitement à l'aise.

3. Comparaison des connaissances disponibles

Lire dans deux autres manuels les informations relatives au thème de la semaine. Établir une comparaison avec les connaissances dont vous disposez. Le travail de comparaison permet de mieux comprendre et assimiler l'importance juridique de vos connaissances par le biais des différences d'énoncés. Cette phase de votre travail suppose la parfaite assimilation des connaissances du manuel de référence ou du cours magistral évoquée ci-dessus.

4. Complément des connaissances

Complément Reprendre la bibliographie indicative fournie dans votre fiche de

Travaux Dirigés, à défaut celle de votre manuel de référence, pour lire un extrait des ouvrages cités. Ce travail est facultatif et ne doit être effectué que dans le cas où vous maîtrisez parfaitement les connaissances demandées.

5. Étude de la structure de la fiche

Comprendre les indications fournies en début de fiche, ou à défaut le sens de la présentation des documents de votre fiche. À ce stade, vous devez vous interroger (pourquoi) sur la direction suivie par votre Professeur en :

- a) ayant décidé de vous faire travailler sur tel document
- b) voulant que vous appréhendiez les documents de la fiche dans l'ordre voulu.

Une fiche de T.D. n'est jamais conçue au hasard, même et surtout lorsqu'elle contient peu de documents. Vous devez déterminer et comprendre le lien existant entre chaque document. Ce travail peut sembler anecdotique à première vue. Mais la majorité de vos Chargés de

T.D. s'en servent pour construire leur séance.

6. Analyse de chaque document

Établir une fiche analysant chaque document. Certaines fiches de T.D. comprennent des énoncés se rapportant à chaque document, le travail vous en sera d'autant facilité. L'analyse du document comprend :

- une brève bibliographie de son auteur pour les articles de presse, de revues juridiques ;
- une synthèse des informations qu'il contient ;
- une liste des termes juridiques que vous n'aviez pas compris ;
- un résumé de l'apport du document (arrêt de principe, texte doctrinal fondamental ...).

7. Analyse de la fiche par rapport aux connaissances

Travailler une fiche consiste à dégager, à travers son étude, l'ensemble des questions juridiques se rapportant au thème de la semaine. Sur le fondement de vos connaissances, vous allez déterminer précisément ces questions qui constituent autant de sous-thèmes en utilisant toujours le vocabulaire juridique adéquat. Ce travail complète et achève celui engagé dans le point 5) de notre méthode.

8. Analyse transversale des fiches

Effectuer un travail d'analyse toutes les deux ou trois fiches afin de déterminer les liens logiques existant entre vos fiches de T.D. Ce travail vous permet à moyen terme de mieux saisir l'unité profonde de chaque matière d'enseignement fondamental et donc de mieux l'assimiler.

Reprendre les fiches précédemment étudiées facilite et allège votre travail de révision en cas d'interrogation écrite semestrielle. Cela vous permet également de mieux comprendre le sens que veut imprimer votre Professeur à son enseignement magistral.